A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE *(dans les 15 jours)* :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DE LA DÉLÉGATION UNIQUE DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 10115 *05

DU
EL 04

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MS1

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

Raison sociale : MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE
Adresse : 61 RUE PIERRE CAZENEUVE
Code postal : 3 1 2 0 0 Ville : TOULOUSE
SIRET de l'établissement : 3 2 6 | 3 3 0 | 0 5 7 | 0 0 0 2 6
Autres établissements concernés par l'élection : ***Liste à compléter au verso***
Numéro de convention collective (IDCC) : 2 1 9 0 ***Mention indispensable***

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Durée du mandat des élus : ___ années ou bien 2 1 mois (si élection partielle)
Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DU : 1
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☒
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 1 / 0 6 / 2 0 1 7

(Suite au verso)

II COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : *Ne cocher qu'une case*	
Collège unique	☐
1er collège : ouvriers, employés	☒
2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres	☐
3ème collège : ingénieurs et cadres	☐
Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral	☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)*		
Ouvriers	1	☐
Employés	2	☒
Techniciens	3	☐
Agents de maîtrise	4	☐
Ingénieurs	5	☐
Cadres	6	☐
Autres : *(préciser)* ___ *Ex : journalistes, pilotes…*	7	☐

III RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 1 4 / 0 9 / 2 0 1 7
Horaire d'ouverture du scrutin : 0 8 H 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 5 H 0 0
Y a-t-il eu carence de candidatures ? *(cocher)* ☒ *Oui* ☐ *Non*

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	84
B. Nombre de votants	B =	0
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	0
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	0

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{84}{2} = 42$$

☒ Non si D est inférieur à E
☐ Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 0
Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 4
Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{0}{4} = 0$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou des listes communes 2a	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures 2b	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)* 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» 12	Nombre d'élus par liste 13

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
DUPERRIN Mireille	SYNAMI CFDT	
BRETHOUS Josiane		
CAMES Marjorie		

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° 1 / 2

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS

MS2

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) : __/__/____

Horaire d'ouverture du scrutin: __:__ Horaire de clôture du scrutin: __:__

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) ☐ Oui ☐ Non

A. Nombre d'électeurs inscrits A = _____

B. Nombre de votants B = _____

C. Bulletins blancs ou nuls C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour __

Nombre de sièges à pourvoir par le collège P = __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = ___ =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (*sauter une ligne entre chaque liste*). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (*le cas échéant*)	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Suite de la liste des SIRET associés aux autres établissements concernés par l'élection

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :

(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : COMMINGES-DELPECH

Prénom : Christine

Fonction dans l'entreprise :
RRH

N° de téléphone : 05.62.72.49.65

N° de télécopie :

Adresse courriel :
christine.comminges-delpech@mi31.org

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE *(Obligatoire)*